

Kinshasa, le 19 MAI 2021



INSPECTION GENERALE DES FINANCES
L'Inspecteur Général - Chef de Service



N°541 /PR/IGF/IG-CS/JAK/NML/2021

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre
(avec l'assurance de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à Kinshasa/Gombe
 - Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat du Plan
 - Son Excellence Monsieur le Ministre des finances
 - Monsieur l'Inspecteur Général des Finances-
Chef de Service Adjoint
 - Monsieur le Coordonnateur National de l'ITIE.
- (Tous) à Kinshasa/Gombe

**Objet : Transmission Feuille
d'observations provisoires
relatives à l'examen des données
des paiements ITIE de la DGRAD**

**A Madame le Directeur Général de la Direction
Générale des Recettes Administratives et
Domaniales, DGRAD
à Kinshasa/Gombe**

Madame le Directeur Général,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe, la Feuille d'observations provisoires relatives à l'examen de la base de données des paiements ITIE de la Direction Générale des Recettes Administratives et Domaniales, pour les exercices 2018 à 2020 (1^{er} semestre). Les annexes s'y rapportant sont gravées sur le CD-R ci-joint.

Comme cela est d'usage, vous disposez d'un délai de 5(cinq) jours à dater de la réception de la présente, pour fournir à l'Inspection Générale des Finances, tous les éléments d'éclaircissements.

Je vous prie d'agréer, Madame le Directeur Général, l'assurance de ma parfaite considération.

ALINGETE KEY Jules